



Bulletin de Santé du Végétal

Pomme de terre

Picardie – n°5 – 04 mai 2010

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

1- Situation

Les observations réalisées en ce début de semaine sur notre réseau d'observations a permis de constater la **présence de tas de déchets**, déjà répertoriés ces dernières semaines mais également de localiser de nouveaux tas (Boves, Laversine). Pour certains, de la végétation est présente sans signalement de mildiou (Ponthoile, Boves, Villers Carbonnel, Nampcel, Laversine, Haute fontaine) ; pour d'autres, aucune végétation n'est observée (Cuisy en Almont, Bouchoir et Moulin sous Touvent).

Les premières levées (jusqu'à 80%) sont constatées sur les sables du Ponthieu ainsi que sur la région de Vic sur Aisne, levées issues, respectivement, des plantations réalisées début mars et mi-mars.

2- Gestion des tas de déchets

Les tas de déchets, constitués de déchets et d'écartés de triage, sont la **première source de contamination du mildiou** dans les parcelles. Ainsi disséminé dans la plaine, le mildiou peut mettre en péril la maîtrise de la maladie dès le début de la campagne. Aussi, le réseau d'épidémiologie-surveillance permet de repérer les sources potentielles de contamination des parcelles. Néanmoins, nos observations ne permettent pas de tous les repérer. Aussi, chacun doit se sentir concerné par cette lutte collective globale.

Deux méthodes sont applicables pour gérer les déchets et écartés de triage :

- **Le bâchage plastique** (lorsqu'il y a principalement de la terre). Le principe est de recouvrir totalement le tas d'une bâche noire de type ensilage avant l'apparition de la végétation. Prenez garde du bon maintien au sol de la bâche.

- **L'application de chaux vive** (lorsqu'il y a principalement des tubercules et risque d'écoulement de jus). Le principe est de mélanger la chaux aux pommes de terre, à raison de 10% du tonnage à traiter. Il est impératif de prendre des précautions lors de l'application de la chaux (port de masque, de lunettes, gants...).

Soyez vigilants à l'emplacement des tas, afin d'éviter l'écoulement des jus vers les fossés, les points d'eau de surface ou la nappe ; mais également les nuisances, les odeurs et développement des insectes près des habitations. Enfin, n'épandez pas les écartés de triage et les sous-calibres sur des terres en culture à cette époque de l'année, la destruction par le gel est beaucoup plus limitée.

■ Situation :

- Tas de déchets recensés sans présence de mildiou.

- Début des premières levées sur les sables du Ponthieu et région de Vic sur Aisne

■ Tas de déchets :

Une bonne gestion s'impose

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Arvalis Institut du végétal, CETA du Vermandois, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Comité Nord, Expandis, Féculerie de Vic sur Aisne, FREDON de Picardie, GiteP, Intersnack, Mc Cain, Noriap, Pom Alliance, Roquette.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières :

Pomme de terre : V. Pinchon – FREDON PICARDIE et B. Poutrain - GITEP

*Directeur de la publication : Hubert DUEZ – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie -19 bis rue Alexandre Dumas – 80 000 AMIENS
Tél : 03 22 33 69 33 Fax : 03 22 33 69 99*

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr

Coordination et renseignements : Renée PREVOST - Chambre d'Agriculture de la Somme – Tél : 03 22 93 51 20 – E-mail : r.prevost@somme.chambagri.fr